

Programme des formations UNIT 1er semestre 2008

JURIDIQUE

TRANSACTION

[T1] - La vente d'un programme immobilier neuf

La VEFA - I - Promotion immobilière. II - Contrat de réservation. III - Vente à terme et garantie d'achèvement. IV - La livraison. VI - Les recours.

T1 Paris 02 Avril **T1** Toulon 17 Juin

Formateur: Me Philippe REZEAU

[T2] – English/French Speaking Transaction

I – Appréhender la conception britannique de l'immobilier, savoir analyser et maîtriser les différences de raisonnement. II – Les obligations de l'agent immobilier Français. III – présenter en anglais les étapes d'une vente française. IV - Jeux de rôle : savoir présenter un bien en anglais, répondre aux arguments, conclure la vente. V – Sécuriser les aspects juridiques et administratifs (client européen et non européen). VI – Autres sujets, relations avec les banques, emprunts.

I - Explanation of the British and French Estate Agency markets. History, effect and perception. How these differences influence attitude. II - Briefly explain French law and the obligations relating to the French Estate Agent. III - Learn how to sell in English (mandate, DTI, sale contract, final act). IV - Learn how to present a property , answer to arguments of the client , closing the sale. V - Understand legal and administrative aspects (EEC client and non EEC client). VI - Other subjects bank mortgage, loans, capital gains tax. VII - The Golden rule: Know your client, know your properties.

T2 Paris 19 Mai

Formateur: M. Alan WALKER

[T3] - Actualisation Juridique

I - Rappel du cadre de loi ENL, obligations de l'agent immobilier. II - Jurisprudences sur les mandats, rétractation de mandat. III - La tenue informatique des registres. Sanctions. IV - les implications de la loi SRU - Les sanctions et conséquences liées au nonrespect V - le compromis de vente - les parties - les clauses obligatoires - les clauses de dédit - les diagnostics obligatoires - VI - Analyse de cas de jurisprudence

T3	Orléans	01 Avril
T3	Clermont-Ferrand	13 Mars
T 3	Paris	21 Mars
T 3	Grenoble	11 Avril

Formateur: M. Claude-Olivier BONNET.

[T4] - Transaction et typologie NOUVEAU des acquéreurs

I - Les différents régimes matrimoniaux et leurs incidences. II - Le PACS - III - L'union libre. IV - Le divorce. V - Le décès - le droit du conjoint survivant VI - Le Viager. VII - L'usufruit

T4	Paris	19 Mars
T4	Lyon	24 Juin
T4	Nice	27 Mai

[T5] - Les aides à l'accession

I - Les subventions ANAH. II - Le 1% logement. III - Les aides de l'état et des collectivités. III - Le Pass foncier. IV - Le prêt hypothécaire. V - Les aides fiscales - Crédits d'impôts

T5 Paris 14 Mai

Formateur: ADIL 75

[T6] - Les mandats exclusifs - Les diagnostics

I – Travailler avec un mandat exclusif. II –
 Les arguments. III – Les assurances. IV –
 Les diagnostics obligatoires étudiés avec argumentaire

T6	Paris	07 avri
T6	Brest	29 avri
T6	Le Cannet (83)	16 mai
T6	La Rochelle	05 juin

Formateur: M. Alain MILLET

[SCRAT] - Créer votre activité « TRANSACTION »

I - Application de la loi Hoguet. II - Les obligations liées à l'exercice de la professions (registres, compte séquestre...). III - La garantie financière, la Responsabilité Civile Professionnelle : Contenu et limites. IV - Les différents mandats. V - Les diagnostics. VI - Les compromis de vente. VII - La loi SRU. VIII - Le droit à la commission

SCRAT Paris 03 Juin

Formateur: Me Laurence GUEGAN

GÉRANCE

[G1] - Les réparations locatives MOUVEAU I - Présentation des charges locatives. II

Gérer les charges récupérables. III –
 Distinction entre les réparations locataires et les réparations propriétaires. IV –
 La gestion des réparations – accès aux logements. V – Les recours. VI – Les délais. VII – Le contentieux.

G1 Paris 17 MarsG1 PACA 12 Juin

<u>Formateurs</u>: ADIL et M. Claude-Olivier BONNET



[G2] - Baux commerciaux Actualisation et jurisprudence

I - Négociation et signature du bail. II - Droits et obligations des parties au bail.
 III - Renouvellement du bail. IV - Congé du bail. V - La fin du bail. VI - La cession de bail

G2 Paris 06 Juin

Formateur: M. Jean-Pierre BLATTER

COPROPRIETE

[SCRACO] – Créer Votre activité « Copropriété »

I - La loi de 1965 et son décret d'application.
 II - Préparation de l'assemblée générale, contenu et forme.
 III - Les règles de majorités.
 IV - Le budget, appels travaux.

SCRACO Paris 25 Mars

Formateur: Me Laurence GUEGAN

[CO1] - La copropriété en 2008 – Réforme législative et panorama jurisprudentiel

I - Convocations particulières d'assemblée.
II - Causes de nullité.
III - Honoraires et recouvrements.
IV - Cas pratiques de travaux votés aux articles 24, 25, 26.
V - l'affectation et changement d'usage des lots.
VI - Répartition des charges.
VII - Compte bancaire séparé.

CO1 Paris 13 Mai

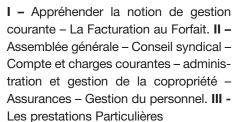
Formateur: Mº Jean-Maurice GELINET

[CO2] - Les règles des associations : ASL - AFUL - Union de syndicats

I – Les associations syndicales libres (ASL).
 II – Les associations foncières urbaines libres.
 III – Les unions de syndicats.
 IV - Les conditions de création.
 V - Droits et obligations.
 VI - Les statuts.
 VIII – La gestion des associations

CO2 Paris 02 Avril

[CO3] – Contrat de Syndic Version 2008



CO3 Paris 12 MarsCO3 Bordeaux 20 MarsCO3 Marseille / Le Cannet (83)

26 Mars

[C04] - Aspects techniques des travaux en copropriété

I - La demande de devis. II - Etude comparée des devis. III - Les mentions obligatoires.
 IV - Rédaction d'un appel d'offre

CO4 Paris 20 Mai CO4 PACA 15 Mai

<u>Formateur</u>: M. BROCHARD – Architecte DPLG

DEVELOPPEMENT DURABLE

[IDD] - Immobilier et développement durable

I – Approche globale du bâtiment et de son environnement. II – Notion de coût global. III - Règlementations thermiques et labels. V - Energie et consommations. Aspects techniques, aspects économiques. VI – Matériaux et techniques de mise en œuvre. VII - Les aides financières et outils fiscaux. VIII - Prospective et argumentaire : le bien-être de l'habitant.

IDD Strasbourg 28 marsIDD Quimper 8 avrilIDD La baule 30 avrilIDD PACA 16 maiIDD Pau/Montpellier 4 juin

Formateur : Société CANTERCEL

DIAGNOSTICS

[DIAG] - Immobilier et Diagnostics, mode d'emploi

I – Amiante : Le matériau - La législation
 Les obligations - Les différents types
 de diagnostics -Les Normes.
 II – Loi
 Carrez : obligations et législations - Les différents types de surface - Les litiges - exemple de calcul de surface.
 III - Le

DPE: Cadre règlementaire – Principe de base thermique – Connaissance pratiques pour la réalisation du DPE – Méthodologie de réalisation. IV - Le Plomb: Sources d'exposition au plomb dans les bâtiments – Risque sanitaire – dispositifs réglementaires – Protocole de réalisation – traitements. V - Les termites: Contexte normatif – Typologie – Répartition – Traitements

DIAG Annecy 09 avril
DIAG Limoges 6 mai
DIAG Paris 26 mai
DIAG Quimper 4 juin
DIAG Bordeaux 10 juin

Formateur: M. Claude-Olivier BONNET

COPROPRIETE ET GARDIENS D'IMMEUBLES

[CG1] - Mission Générale et sécurité collective.

I - Installation technique et spécifiques et limites d'intervention. II - Notions de sécurité collectives. III - Documents et affichage au sein de la résidence. IV - réglementation - V - surveillance chaufferie. VI - Accidents domestiques. VII - gestion d'un accidenté - VIII - Incendie et évacuation.

CG1 Paris 3 LundisCG1 Lyon 3 mardisCG1 PACA 3 mercredis

Formation totalement prise en charge par les AGEFOS, déjà négociée avec eux. Inscrivez-vous, et nous vous communiquerons les dates retenues. Formation sur 3 jours, 1 jour par semaine sur 3 semaines successives.

FISCALITE

[F1] - Fiscalité et défiscalisation de la location

I – Location vide et meublée, saisonnière. II – La déclaration 2044 et les revenus fonciers. III – Loueur meublé professionnel et non-professionnel. IV – Investissements locatifs, Besson, Robien, Borloo... V - Les SCI (familiales ou de sociétés). VI – La TVA applicable

F1 Metz 11 Février
F1 Paris 14 Février
F1 Montpellier 05 Mars
F1 La Baule 10 Mars

Formateur: M. Bernard PERRIN



MARCHANDS DE BIENS [SCRAMB] - Stage de création d'activité "MARCHAND DE BIENS"

I – Le statut du marchand de biens. II – Les domaines d'intervention du marchand de biens. III – Le droit de préemption. IV – la reconstruction, rénovation, la mise en copropriété, la responsabilité des constructeurs. V – les diagnostics techniques obligatoires. VI – Les vices cachés. VII – les obligations et enjeux fiscaux et comptables.

SCRAMBParis12 FévrierSCRAMBParis03 AvrilSCRAMBParis19 Juin

<u>Formateurs</u>: Me Philippe REZEAU et M. Bernard PERRIN

[AMB2] - La réalisation des travaux

I – Les Intervenants à l'acte de construire. II – La conclusion du contrat d'entreprise (les marchés, les obligations de l'entrepreneur, du maître d'ouvrage). III – L'achèvement de l'ouvrage. IV – Responsabilité et assurances des risques.

AMB2 Paris 31 Mars AMB2 Paris 09 Juin

Formateur: Mª Philippe REZEAU

[AMB3] - La mission du marchand de biens après la vente

I - Les risques de remise en cause de la vente.
III - Les garanties liées à la vente.
IIII - Les garanties liées aux travaux.
IV - La prise en charge des risques aprèsvente.

AMB3 Paris 22 Mai

Formateur: Mº Philippe REZEAU

URBANISME et CONSTRUCTION [U1] - Les lotissements

I - Procédure d'autorisation et différents permis - Contentieux. II - Réalisation du lotissement - équipement - cahier des charges - Règlement. III - Gestion du lotissement - Commercialisation et règles évolutives.

U1La Baule14 MarsU1Lille04 AvrilU1Pau28 MaiU1Rhône-Alpes11 Juin

Formateur : Mº Benoît JORION.

[U2] - La réforme des autorisations d'urbanisme

I – Les champs d'application des différents permis et déclarations – permis de construire – permis de lotir – permis d'aménager. II – De la demande à l'obtention. Les règles – La constitution du dossier - Les dépôts - III – Les contrôles – la conformité.

 U2
 La Baule
 30 Mai

 U2
 Strasbourg
 02 Juin

 U2
 Brest
 13 Juin

Formateur: Me Benoît JORION.

MANAGEMENT

[réf. M1]

I - Développer ses aptitudes de coach - Augmenter l'impact de ses commerciaux. Savoir dynamiser son équipe. II - Déléguer en fonction des compétences.
 III - Manager la performance, savoir planifier, donner une culture d'entreprise, savoir dire non. V - accompagner des transitions. VI - Gérer les contradictions et les conflits.

M1 Paris Date à venirM1 PACA Date à venir

Formateurs UNIT

- Claude-Olivier BONNET, Formateur
- M. BROCHARD, Architecte DPLG
- M° Jean-Maurice GELINET, Avocat au barreau de Paris, spécialisé en Droit Immobilier
- M° Laurence GUEGAN, Avocate au barreau de Paris, spécialisée en Droit Immobilier
- M° Benoît JORION, Avocat au barreau de Paris, spécialisé en Droit Public
- Alain MILLET, Formateur
- Bernard PERRIN, Expert-Comptable
- M° Philippe REZEAU, Avocat au barreau de Paris
- Alan WALKER, Formateur

Inscriptions, mode d'emploi

- Demandez-nous un bulletin d'inscription par email (formation@unit.fr) ou par téléphone (01 42 93 79 86), ou téléchargez-le sur la page accueil de notre site (www.unit.fr) en cliquant sur « Programme des formations »
- Paites-nous parvenir votre inscription par courrier, accompagnée de votre règlement (formation + repaséventuel). Aucune inscription non accompagnée de son règlement ne peut être prise en compte.
- 3 Dès réception de votre réservation et de votre règlement, un accusé de réception vous sera transmis. Si vous souhaitez bénéficier d'une prise en charge de la formation par

- votre (vos) organisme(s) de formation (AGEFOS-PME, AGEFICE...), une convention de formation et un devis vous seront alors adressés.
- 4 À l'issue de la formation, vous recevrez une facture acquittée et une attestation de présence.

À NOTER:

Certaines formations ne peuvent se dérouler que si un nombre minimum de participants se sont inscrits. N'attendez pas le dernier moment pour vous manifester, au risque que la formation qui vous intéressait soit reportée ou annulée faute d'avoir pu tenir compte suffisamment tôt de votre intérêt.

« Formations sur site »

L'UNIT peut vous aider à mettre en place des formations en intra-cabinet, directement dans vos agences.

Ces formations peuvent porter sur l'une de nos sessions programmées, ou aborder un sujet plus proche de vos besoins.

Contactez-nous au 01 42 93 79 86 ou par email (formation@unit.fr)